

SAISON 2 POUR LES AMBASSADEURS DU LITTORAL : LE DISPOSITIF S'ÉTEND SUR LA CÔTE EST DU COTENTIN

Vendredi 8 juillet, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin, accompagné de Frédéric LEQUILBEC, Conseiller délégué à l'Égalité des Chances, l'Accessibilité et l'Administration Générale, Jean-Pierre LEMYRE, Président de la Commission de Territoire du Val de Saire et de Georges HELAOUET, Maire de Saint-Georges-de-la-Rivière, a présenté à Quettehou, l'extension du dispositif « les Ambassadeurs du littoral » à la côte Est du Cotentin.

Le contexte

En 2021, afin d'améliorer les échanges entre les différents usagers du littoral et les locaux et ainsi améliorer l'attractivité de son territoire en période estivale, l'Agglomération a mise en place le dispositif « Les Ambassadeurs du Littoral ». Pendant tout l'été, des jeunes saisonniers en binôme ont ainsi arpentés les plages et sentiers du

littoral de la côte ouest pour aller à la rencontre des vacanciers et du public.

Cette expérimentation a répondu aux objectifs fixés : veiller à la préservation des espaces naturels et sensibiliser les touristes et locaux aux bonnes pratiques. Cette présence sur le terrain était également un soutien pour les maires des communes qui pouvaient être alertés rapidement en cas d'incivilités.

Fort des bons retours rencontrés lors de cette première saison, le Cotentin a décidé de pérenniser cette opération et de l'étendre à la côte est du littoral.

« Nous avons un des plus beaux territoires au monde et cela commence à se savoir. Il suffit de regarder la fréquentation touristique que nous rencontrons depuis quelques années pour nous en rendre compte, rappelle le Président David MARGUERITTE. Face à ce succès, notre territoire doit s'adapter pour mieux gérer les flux touristiques tout en préservant la qualité de vie des habitants et l'attractivité du territoire. Dans de nombreuses communes du Cotentin, il revient souvent au Maire de constater les pratiques litigieuses de certains touristes et parfois même d'habitants. C'est pour les aider dans cette démarche que l'Agglomération a

expérimenté en 2021 ce concept novateur des Ambassadeurs du littoral ».

24 communes couvertes par le dispositif pour l'été 2022

En 2021, 10 communes, situées sur la côte Ouest ont ainsi répondu à ce dispositif expérimental : La Hague, Héauville, Les Pieux, Le Rozel, Surtainville, Barneville-Carteret, Les Moitiers d'Allone, Portbail-sur-Mer, Saint-Jean-de-la-Rivière et Saint-Georges-de-la Rivière.

En 2022, 14 communes de la côte Est les rejoignent : Maupertus-sur-mer, Fermanville, Vicq-sur-Mer, Gatteville-le-phare, Barfleur, Montfarville, Reville, Saint-Vaast-la-Hougue, Quettehou, Crasville, Aumeville-Lestre, Lestre, Quineville, Fontenay sur Mer et Saint Marcouf.

Les missions des Ambassadeurs :

Les actions des Ambassadeurs, organisés en binômes et facilement reconnaissables grâce à leur tenue vestimentaire, s'échelonnent sur les mois de juillet et août.

Elles consistent à :

- Veiller aux respects des consignes affichées dans les espaces naturels ;
- Prévenir des stationnements sauvages (camping-cars) ;
- Veiller aux flux de circulation pendant des manifestations ;
- Veiller et prévenir aux maintiens des espaces naturels (feu de camp, barbecue) ;
- Informer et orienter vers les sites touristiques ;
- Rappeler l'application des arrêts de police du Maire (ex : plage sans cigarettes, etc.).

« Ce nouveau service public a montré son intérêt et il vient bien en complémentarité des services locaux et communaux existants. Un challenge que l'Agglomération a relevé » précise David MARGUERITTE. *« Le choix de la jeunesse est un atout indéniable pour cette expérience. Les Ambassadeurs ont plus de facilité à aller vers les publics, avec des rapports courtois. Le fait qu'ils soient reconnus sur le terrain avec une tenue vestimentaire, est un plus pour appuyer leurs rôles ».*

L'an dernier, cette expérimentation a permis de mettre en lumière des axes d'amélioration pour les communes adhérentes afin de renforcer l'attractivité de leur trait de côte. Les missions sont construites en lien direct avec les services publics locaux existants et les maires. Il est important de rappeler que les ambassadeurs n'ont pas de pouvoir coercitif. Ils interviennent en médiation auprès des usagers et remontent aux autorités concernées des situations qui le nécessitent.

Les interventions des Ambassadeurs :

Les interventions relevées par les Ambassadeurs sur les communes de la côte Ouest en 2021 :

- Les problèmes de stationnement (véhicules sur places de bus, camping-cars en dehors des parkings réservés, en bord de route, etc) ;
- Les chiens sur les plages en dehors des horaires permis ou sans laisse ;
- Les déchets ramassés mais laissés sur le bord des plages ;
- La protection des dunes avec recommandation d'usage des chemins balisés ;

- Des renseignements d'ordre touristique.

Un bilan hebdomadaire est effectué avec le responsable afin de faire un point sur les différentes typologies d'intervention, les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration à apporter. Par exemple, une vignette a été élaborée pour indiquer les stationnements gênants. Globalement, les arrêtés sont respectés sur la plupart des communes. Cependant, des réglementations sont à améliorer et à harmoniser pour les entrées de plage.

CONTACTS :

Côte Ouest

Jean-Louis LEGOUIX

Responsable Unité Sport et Loisirs

Pôle de Proximité des PIEUX

02 33 87 51 05 / 06 88 59 90 81

Jean-louis.legoux@lecotentin.fr

Côte Est

Stéphane DONATO

Responsable des Services Techniques

Pôle de Proximité du Val de Saire

07 61 18 66 92

stephane.donato@lecotentin.fr